

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Ardennes

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Les Hautes Rivières

PROCES VERBAL DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/01/2019

Par suite d'une convocation en date du 15/01/2019, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de M. BIGIARINI Gino, Maire.

Présent(s) : M. BIGIARINI Gino, Maire, PELTIER James, Mmes : BIANCHETTI Sylvie, DESQUILBET Carmen, RIBEIRO Pierrette, STOFFEL Camille,

MM : DEJARDIN Jean Michel, DIDIERGEORGE Laurent, LABARRE Pascal

Absent(s) : MM : BADRE Olivier, DUMONT Philippe, PAPIER Dominique, POIRSON Claude, SOMSON Hervé, Mme JACQUOT Odile

Excusé(s) : Mme BADRE Sylvie (procuration à Mme RIBEIRO Pierrette)

Nombres de membres :

- En exercice : 16
- Présents : 9

Date de la convocation : 15/01/2019

Date d'affichage : 15/01/2019



Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h .30 et fait l'appel nominal. Mme STOFFEL Camille est désignée comme secrétaire de séance.

SOMMAIRE

Budget Eau et Assainissement : Décision Modificative n° 3
DIVERS

Le compte rendu de la précédente séance est lu et approuvé à l'unanimité.

Budget Eau et Assainissement : Décision Modificative n° 3
réf : 2019-01

Afin de régulariser une insuffisance de crédits au chapitre 66 du budget eau et assainissement et ainsi d'assurer la qualité comptable de notre budget, le **Conseil Municipal décide de prendre la décision modificative suivante, au budget eau et assainissement de la Commune :**

En dépenses de fonctionnement :

DEBIT	CREDIT
Chapitre 011	66
Montant : 1 600 €	Montant : 1 600 €

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Communications diverses :

Mme DESQUILBET fait état du fait qu'elle a eu écho de l'attribution d'une salle à une association et s'étonne que cela n'ait pas été délibéré par le Conseil Municipal.

M. DIDIERGEORGE explique qu'il ne s'agit pas d'une attribution de salle mais d'un créneau horaire au Club House et que la Mairie avait souhaité répondre rapidement.

Mme BIANCHETTI informe le Conseil Municipal du désir de Mme Josiane PARIZEL d'effectuer un achat d'anciennes tables et chaises d'école. Il conviendra que le Conseil Municipal délibère à ce sujet et que la commission Travaux ou toute autre commission intéressée se rende aux lieux d'entreposage afin de déterminer ce qui est cessible ou non selon l'état et quel prix il sera nécessaire de déterminer.

Mme STOFFEL évoque aussi les anciens jeux de l'école.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19:56.

